

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur des intrants agricoles.

Publié le 27 novembre 2024

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé le 26 novembre, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, à une opération de visite et saisie inopinée auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des intrants agricoles.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 27 NOVEMBRE 2024

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur des intrants agricoles.

[Lire le communiqué de presse](#)